

Conditions Générales de Ventes

1) Réservation

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Le client qui établit la réservation doit être une personne majeure et faire partie des personnes hébergées. Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'hébergement ou l'emplacement qui leur est alloué. Le nombre de personnes ne peut excéder la capacité maximum de l'hébergement choisi. La réservation peut être annulée si non-conformité à l'arrivée sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé. Pour toute réservation, il sera facturé des frais de dossier.

Les réservations, deviennent effectives et définitives qu'avec notre accord et :

- après réception par le camping du contrat de location signé ainsi que les conditions de vente signées.
- après une réservation faite directement sur le site Web du camping en ayant coché la case d'acceptation des conditions de vente.
- du versement de l'acompte, des frais de dossier et de l'assurance annulation (facultatif).

Les préférences formulées lors des réservations (N° d'emplacement précis, ombre ou pas, emplacement côte à côte...) seront satisfaites dans la mesure de nos possibilités, sans engager la responsabilité du camping. Pour des raisons techniques ou autres le camping se réserve le droit de modifier l'attribution des locatifs, aucun remboursement ne pourra être demandé.

2) Absence de droit de rétractation

En vertu des dispositions de l'article L 121-20-4 du code de la consommation, les dispositions de l'article L 121-20 prévoyant un délai de rétractation de 7 (sept) jours, à compter de l'acceptation d'une offre de service, ne sont pas applicables aux contrats ayant pour objet la prestation de service d'hébergement, qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. Le client ne dispose donc d'aucun droit de rétractation dans le cadre du présent contrat.

3) Acompte

Paiement d'un acompte à la réservation :

Location : 30% du montant total du séjour + 25 € de frais de dossier + l'assurance annulation (facultatif).

Pour une réservation faite moins de 30 jours avant la date d'arrivée le paiement se fait en totalité à la réservation.

Le règlement de l'acompte vaut acceptation contractuelle de nos conditions générales et particulières de ventes

4) Solde du séjour

Les locations d'hébergement doivent être soldées au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée, sans rappel de notre part. Si le règlement ne nous parvient pas dans ce délai, la location sera annulée suivant les conditions d'annulation ci-après. Rétroactivité : Les avantages et les promotions ne peuvent être appliqués sur une réservation déjà réglée intégralement ou partiellement.

5) Taxe de séjour

La taxe de séjour est à régler en même temps que le solde de votre séjour. Le montant de la taxe de séjour est de 0,60€ par adultes et par jour (tarif à titre indicatif pour l'année 2021).

6) Ecotaxe

Une éco-participation, collectée pour la préservation de l'environnement et le traitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères, encombrants recyclables...etc.) sur le camping, est à régler à la nuitée et par personne majeur et mineur. Elle sera de 0.29 cts €/personne/jour.

7) Modification

Du fait de l'acheteur :

Sur demande écrite (courrier, Mail) et sous réserve de l'accord du camping. Le client peut demander une modification de son séjour au plus tard 14 jours avant la date d'arrivée. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé.

Dans l'hypothèse où la modification serait acceptée par le camping, en cas de nouveau séjour plus cher, le client sera redevable d'un complément de prix équivalent à la différence de prix entre l'ancien et le nouveau séjour, en cas de nouveau séjour moins cher, le client sera redevable du prix du nouveau séjour, majoré de 10% du prix du séjour initial en haute saison et de 30% en basse saison. Dans l'hypothèse où le montant d'ores et déjà réglé au camping excéderait le cumul de ces sommes, la différence sera alors remboursée au client dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours ouvrés de l'acceptation de la modification par le camping.

Des frais de modifications d'un montant forfaitaire de 20 euros seront facturés en sus au client, quel que soit la nature de la modification.

Pour des modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti la/le même résidence/emplacement.

Du fait du camping :

Dans le cas où le séjour serait modifié avant son commencement, du fait du camping, le client peut :

- soit mettre fin à sa réservation. Le service réservation remboursera alors l'intégralité des versements déjà effectués.
- Soit accepter de participer au séjour modifié, et le cas échéant, en supportant la diminution ou l'augmentation de prix que celles-ci entraînent (sauf accord exceptionnel du camping).

Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

8) Heures de départ et d'arrivée

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

En l'absence de message écrit, courrier ou email du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée ou annuler son séjour, l'hébergement du camping redevient disponible à la location 24 heures après la date de son arrivée mentionnée sur le contrat de location, sans qu'aucun remboursement ne puisse être demandé.

Les appels téléphoniques ne sont pas admis ainsi que les messages sur les réseaux sociaux ou autres.

Les locations d'hébergement :

- **Arrivée** : juillet et août entre 16h00 et 20h00, hors juillet et août entre 15h00 et 18h00.
- **Départ** : juillet et août entre 8h00 et 10h00, hors juillet et août entre 9h00 et 10h00. **Tout dépassement après 10h00 il vous sera facturé une nuit supplémentaire.**

9) Annulation

Il ne sera fait aucun remboursement pour quelque cause que ce soit, en cas d'arrivée tardive et même de départ anticipée. Pour toute annulation survenant avant la date d'arrivée les arrhes seront remboursées à l'exception d'une retenue représentant les frais contractuels de réservation :

- **Plus de 2 mois avant le début de séjour** : il sera conservé 10% du montant total du séjour.
- **Plus de 1 mois avant le début du séjour** : il sera conservé 30% du montant total du séjour.
- **Moins de 30 jours avant la date d'arrivée** : il sera conservé 90% du montant total du séjour.
- **Moins de 7 jours avant votre arrivée** : il sera conservé 100% du montant total du séjour.

Annulation du fait du camping :

Pour une annulation du fait du camping, en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

10) Assurances

Vous devrez avoir une assurance en cours de validité couvrant votre matériel (ou le matériel loué) garantissant en particulier en matière de responsabilité civile.

Le camping a un devoir général de surveillance mais ne sera pas tenu responsable en cas de vol, incendie, intempérie, dégradation de biens ou de véhicules...

Ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

11) Réclamation

A défaut de réclamation par le client à l'attention du camping par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 30 jours à compter de la fin du séjour, la prestation fournie par le camping au titre du présent contrat sera réputée avoir été conforme à ses attentes.

12) Emplacement/hébergement

Le locataire accepte l'emplacement/hébergement en l'état (arbres, Plantations, végétations...). L'emplacement/hébergement doit être libéré et remis en état initial à la fin du séjour.

Pour les locations d'hébergements :

- L'utilisation de draps est obligatoire.
- Une caution de 400 € en empreinte CB soit 250€ de caution mobilier, 130€ de caution nettoyage et 20€ de caution badge barrière vous sera demandée avant la remise des clefs. En l'absence de caution, l'hébergement ne pourra pas être mis à disposition du client et la réservation sera annulée sans qu'aucun remboursement ne soit possible.

Il appartient au client de faire un état des lieux, dès son arrivée, (inventaire du matériel, état du matériel, et état de propreté) de l'hébergement. Toute réclamation devra être présentée à un représentant du camping, le lendemain de l'arrivée avant midi. Ce dernier fera de son mieux pour y remédier rapidement. Aucune réclamation ne sera admise postérieurement. De la même manière, tout incident qui surviendrait en cours de séjour devra être signalé au camping qui fera de son mieux pour y remédier. Aucune réclamation ne sera admise postérieurement dans le cas où le client n'en aurait pas informé le représentant du camping pendant son séjour et ne l'aurait mis en mesure de résoudre l'incident.

Le ménage de fin de séjour est à faire soi-même ou à payer suivant le tarif en vigueur (130 euros). Le ménage de fin de séjour payant n'inclut pas : le nettoyage de la vaisselle, ainsi que de vider les poubelles. L'état des lieux s'effectuant par notre personnel d'entretien **après votre départ**, il ne sera donc pas la peine de prendre rendez-vous.

13) Divers

Le règlement intérieur (disponible sur simple demande) doit être respecté par tous les clients sous peine d'expulsion immédiate sans autre formalité et sans aucun remboursement.

Nous attirons l'attention sur le fait que les horaires ou dates de l'accueil et des services peuvent être modifiés sans préavis.

Les animaux domestiques sont acceptés dans la limite de deux avec supplément de prix 30 / semaine / animal. Leur propriétaire devra présenter à son arrivée le carnet de vaccination à jour. Le vaccin contre la rage est obligatoire. Ils devront être tenus en laisse en permanence et les propriétaires sont tenus d'éliminer les salissures qu'ils occasionnent. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits.

Dans l'enceinte de l'espace aquatique et pour la baignade, seuls sont autorisés : les slips et boxers de bain, bikini et maillot une pièce, tout autres vêtements sont interdits. Le règlement intérieur du parc aquatique devra être respecté, notamment les consignes du toboggan aquatique.

La piscine est privée et réservée à la clientèle du camping. La baignade est sous la responsabilité des parents, la surveillance n'est pas assurée par le camping. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés de leurs parents.

A l'occasion de leur séjour, les vacanciers sont susceptibles d'être photographiés ou filmés dans l'enceinte du camping, pour la réalisation des supports publicitaires. Dans la mesure où ils ne le souhaitent pas, ils doivent faire part de ce refus par écrit auprès du camping.

Le camping se réserve le droit de modifier sa grille tarifaire. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des réservations et ce, sous réserve de disponibilités.

14) Données personnelles

Conformément à la loi informatique et libertés N°78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée, le client est informé que les données nominatives ou à caractère personnel signalées comme étant obligatoires recueillies dans le cadre de la réservation sont nécessaires à l'exécution de cette dernière. Le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la cession de ces données à des tiers qu'il peut exercer en s'adressant, par courrier au camping à l'adresse figurant au paragraphe 15.

15) Coordonnées du camping

Toute correspondance avec le camping doit être effectuée aux coordonnées suivantes :

Adresse postale : Camping Les Violettes – 171 Route de la Tranche – 85460 La Faute sur Mer

Téléphone : 02 51 27 19 97

16) Dispositions générales

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent contrat serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des présentes conditions générales.

Les présentes conditions générales ainsi que le récapitulatif de réservation transmis au client forment en ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les parties.

Toute réservation est strictement personnelle au client qui y a procédé, si bien que les droits et obligations qui résultent du contrat ne peuvent être cédés sous quelque forme ou à quelque titre que ce soit à des tiers par le client, sans l'autorisation préalable et écrite du camping.

17) Litiges

La direction se réserve le droit de refuser une location, de modifier si nécessaire tout aménagement ou prestation indiqué dans la brochure. Les Tribunaux de la Roche sur Yon sont seuls compétents en cas de litige. Seule la version française des conditions de vente fait foi.

18) Visiteurs

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Les visiteurs n'ont pas accès à l'espace aquatique et leur véhicule est interdit dans le terrain de camping. Les tarifs sont les suivants :

Visiteur(s) sans nuitée :

- 5 € / personne / jour de plus de 5 ans
- 3 € / personne / jour de moins de 5 ans

Visiteur(s) avec nuitée. Le nombre total de personnes ne doit pas dépasser la capacité d'accueil du locatif :

- 10€ / personne de plus de 5 ans par nuit (+ la taxe de séjour 0,60€ / personne de 18 ans et + / nuit)
- 7€ / personne de moins de 5 ans par nuit